

Agde, le 1er avril 2021

**COMITE DE QUARTIER « CAP EST »  
REUNION MARS 2021**

**VIE QUOTIDIENNE**

**LES QUESTIONS NECESSITANT DES TRAVAUX À MOYEN ET LONG TERME (réponses du 25/11/2020)**

**N° 2 - Rond-point de Rochelongue** : en attente d'un réalignement du Chemin Notre-Dame à la Causse pour réfection

Réponse :

Une procédure de Plan général d'alignement va être organisée prochainement. Le dossier est en cours d'élaboration. Par la suite, l'enquête publique sera fixée en fonction des disponibilités du commissaire-enquêteur (avril-mai probablement).

**N° 3 - Piste cyclable** (entre Nakara et le rond-point de Rochelongue) : En attente d'une étude pour reprendre la chaussée en enrobé

Réponse :

La reprise d'enrobé sera réalisée avant la saison.

**N° 5 - Parking Coquille P8 et Soullière P9** (face Aqualand) : En attente des nouveaux matériels pour modification des encaissements sur ces parkings

Réponse :

Les travaux en cours de finition.

**N° 9 - Avenue des Alizés** : des travaux de modification seront effectués au niveau des réseaux d'assainissement pour pallier aux problèmes d'étanchéité.

Réponse :

Les travaux ont été réalisés en fin d'année 2020 sur le réseau d'assainissement, il n'y aura plus de problématique d'odeur en 2021.

**N° 19 - Rue des Corsaires** : une étude reste à mener sur le stationnement de la rue. Les zones dangereuses seront traitées provisoirement.

Réponse :

Des chicanes pourront être aménagées et permettront d'y inclure quelques stationnements.

**N° 21 - L'allée des Caraïbes** : une visite de terrain devait être programmée pour voir l'état du Chemin, du boulodrome...

Réponse :

Un rendez-vous a été pris avec l'intéressé.

**N° 27 - Rénovation du Mail de Rochelongue** : « le périmètre d'étude demande une réflexion sur un aménagement d'ensemble en lien avec les quartiers voisins..... » Les services « étudient la possibilité » de reprendre l'esplanade du Front de Mer. Cette intervention est demandée depuis de nombreuses

années, la saison 2021 approche et aucun projet ne nous a été soumis. Attendre l'urbanisation du secteur Malfato peut prendre des années !!!

Réponse :

Une étude paysagère a été commandée, une proposition sera faite courant mai.

**N° 28 - Piétonisation du Mail de Rochelongue :** effectivement, le Mail est enfin piéton à l'année mais pour résoudre tout problème de sécurité et de confort des usagers, la rive droite (devant UNIVERS DISCOUNT près du rond-point) doit être clôturée par une borne « intelligente » permettant la sortie des véhicules entrés avant 10 heures du matin pour les livraisons.

En effet, les véhicules entrent par la rive droite à toute heure en marche avant ou arrière (au choix...) en rasant les pas de portes commerciaux....

Réponse :

Afin d'éviter que les véhicules n'empruntent le Mail à l'envers, il a été envisagé de mettre en place un dispositif mécanique permettant l'accès, à l'envers des véhicules. Malheureusement, ce dispositif, peu coûteux, n'est pas homologué pour sa mise en place sur le domaine public.

Il sera proposé, à l'arbitrage des élus, la mise en place d'une borne automatique escamotable.

**QUESTIONS NON RÉSOLUES À CE JOUR (résolution à court terme)**

**1 - Chemin Terre et Sable :** l'entretien du chemin reste à réaliser.

Réponse :

L'entretien du chemin Terre et Sable est programmé pour le mois de mars.

**2 - Devant le Camping le Rochelongue :** les racines n'ont pas été retirées

Réponse :

Le traitement de racines ne peut être fait, seulement si le propriétaire traite l'arbre qui est positionné chez lui. Un courrier lui sera adressé.

**3 - Allée Bellefontaine :** la rampe n'a pas été posée, les réparations de dalles et réfection du revêtement n'ont pas été réalisées.

Réponse :

La rampe était en fabrication. Elle sera posée par la suite.

**4 - Résidence Golf Club :** la chicane J11 devant sécuriser la sortie sur le trottoir n'a pas été réalisée

Réponse :

La chicane sera réalisée très rapidement.

**5 - Chemin de la Charrue et Route de Rochelongue :** le panneau solaire clignotant reste à poser

Réponse :

Le panneau solaire a été positionné.

**6 - Chemin des Araires et Chemin Calme :** seuls une dizaine de mètres de roseaux ont été taillés. Le chantier n'a pas repris.

Réponse :

Tous les roseaux ont été coupés. Nous avons également fait passer l'épareuse de l'AGGLO.

**7 - Chemin de la Causse :** les deux bloque-containers ne sont pas positionnés. Ceux-ci contribueraient pourtant à rendre cette zone plus propre.

Réponse :

Nous avons reçu les deux bloque-containers. Ils seront positionnés très rapidement.

**8 - Impasse Santa Maria :** l'arbre mort n'a pas été remplacé. Les riverains proposent la plantation d'un olivier et d'un palmier dans les deux jardinières.

Réponse :

Le remplacement des végétaux dans les jardinières a été refusé car une entente avait été faite à savoir nous installions des jardinières pour régler un problème de stationnement anarchique, mais les riverains devaient s'occuper de l'entretien et de l'arrosage des jardinières installées et plantées.

Ces jardinières ont été laissées sans entretien et sans arrosage d'où la mortalité.

Les services des espaces verts retourneront sur place et proposeront l'enlèvement de ces 2 jardinières, ils ne pourront pas assurer l'entretien mais surtout l'arrosage de jardinières dispersées sur la commune surtout pour régler un problème de stationnement sur du zébra.

**9 - Montée Saint-Martin :** aucun nom n'a été donné au chemin et les distributeurs de sacs à crotte ne sont pas en place

Réponse :

La direction Aménagement Durable et Foncier (Christelle RABOUGET) accuse réception de cette demande de dénomination. Il convient de nous transmettre un plan localisant précisément cette voie. La dénomination de la voie fera l'objet d'une délibération en Conseil Municipal.

La demande est formulée pour la mise en place d'un distributeur de sachets canins (il n'y en a pas en stock).

**NOUVELLES DOLÉANCES**

**10 - Petit bois (Ile des Loisirs) - Avenue du Passeur Challiès et promenade du front de mer (entre Plage Millésim et skate park).** Les riverains de ce secteur souhaiteraient l'implantation de plusieurs bancs le long du lagon (côté plan d'eau), sur le chemin entre le pont et la résidence du Golf ainsi que sur le chemin de plage entre « plage Millésim » et le skate park. M. Alain GIRARD est le référent sur cette zone et les résidences Alhambra/Panoramic.

Réponse :

Les bancs sont en commande. Ils seront positionnés dès réceptions.

**11 - Devant les résidences ALHAMBRA et PANORAMIC (entrée Ile des Loisirs).** La plateforme des containers de récupération verre et plastique est régulièrement exposée aux dépôts sauvages d'encombrants. La pose d'un panneau rappelant la loi serait une première mesure. Les riverains ont nettoyé cette plateforme mais le problème est récurrent.

Réponse :

Le panneau sera posé très rapidement.

**12 - Allée des Caraïbes.** L'arbre qui a été élagué manque encore de taille. Il est encore très imposant.

Réponse :

Les élagueurs iront sur place.

**13 - Parking Coquille et Soullière.** Le branchement des néons pour un éclairage nocturne est souhaité.

Réponse :

La ville est en attente du chiffrage pour la réalisation des travaux nécessaires à la mise en service de l'éclairage sur ce parking.

14 - M. Guy CELESTIN est le référent pour **l'impasse Santa Maria et l'Allée des Caraïbes**. Il souhaiterait également une visite de terrain pour « des choses difficiles à exposer sur le papier ».

Réponse :

La visite a eu lieu.

15 - **Marché Mail de Rochelongue**. Les riverains de la résidence ARENA soulignent l'importance d'informer les placiers de ne pas permettre d'installations de forains trop près de la sortie ARENA (rue Jean-Paul Poumeyrac face aux Rivages de Rochelongue) afin de permettre l'accès pompiers les lundis matin en haute saison.

Réponse :

Le service des droits de place prend bonne note de la demande sur la sortie du Parking Arena et fera suivre l'information aux placiers.

16 - **Résidence Belle Créole**. Un élagage des arbres en façade de la résidence est demandé par les riverains.

Réponse :

Les élagueurs iront sur place.

17 - **Parking Malfato (derrière résidence Arena)**. Afin d'améliorer la propreté sur ce parking, les riverains souhaiteraient l'implantation de poubelles. Il est également suggéré la pose de caméras à des fins sécuritaires.

Réponse :

Nous allons positionner 2 poubelles sur site.

18 - **Mail de Rochelongue - zone piétonne**. Pose d'une borne « intelligente » rive droite (côté UNIVERS DISCOUNT près du rond-point) empêchant tout véhicule d'entrer et ressortir par ce côté à toute heure de la journée. La sécurité des piétons est essentielle.

Réponse :

Réponse apportée au-dessus.

19 - **Mail de Rochelongue - Front de mer**. La demande de réaménagement de l'esplanade en front de mer est renouvelée. Ce paysage est indigne de la station Cap d'Agde.

20 - **Chemin des Dames (près Aqualand)** : une taille des platanes est à prévoir dans ce chemin. Le référent est M. TERISSE.

Réponse :

Les élagueurs iront sur place.

## SECURITE

- Domaine « code de la route » : 8
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 16
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 7
- Domaine « Divers » : 17
- Domaine interpellation : 3
- Domaine « environnement » : 15

## **B) GRANDS TRAVAUX :**

### **PRESENTATION COMPTE RENDU D'ACTIVITE REGIE VOIRIE – MISE A JOUR DE LA SIGNALISATION VERTICALE DANS LES RONDS-POINTS**

Depuis un an, la régie municipale a décidé de remettre à jour toute la signalétique qui se trouve dans les carrefours et ronds-points de la ville afin d'harmoniser l'ensemble de ce dispositif.

A ce jour, ce sont plus de 250 panneaux qui ont été traités en interne.

Pour information, 250 panneaux à l'achat coûtent environ 25 000 € (100 € le panneau).

Aucune acquisition n'a été réalisée, les panneaux ont été refaits en interne en dépensant 8500 € en adhésifs.

L'économie ainsi réalisée est d'environ 16500 €.

Ce travail a été présenté aux élus en Commission d'Aménagement. Il en résulte une nouvelle méthodologie de mise en œuvre, différencier dans la mesure du possible, les implantations des panneaux routiers des bavettes directionnelles pour une meilleure sécurité et lisibilité.

### **PRESENTATION DU SERVICE DOMANIALITE – ESPACES NATURELS & RURAUX**

M. Le Maire a décidé de mettre en place un nouveau service dénommé « Domanialité, Espaces Naturels et Ruraux ».

Les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la domanialité sont la gestion de la voirie communale, établissement d'arrêtés et surveillance des travaux...

Il a aussi pour vocation d'intervenir sur les espaces naturels et ruraux avec pour mission première de « reprendre en main » le secteur des Verdisses qui fait l'objet d'une importante déprise agricole depuis plusieurs années. L'ambition de la municipalité est de redonner vie à cette zone en facilitant l'arrivée de plusieurs agriculteurs.

L'activité économique ainsi générée devra être visible de tous, c'est pourquoi le projet de relance comporte un plan consistant à la réouverture de voies piétonnes et cyclables, afin que chaque Agathoise et Agathois se réapproprie cet espace exceptionnellement riche par sa faune et sa flore.

### **PROJET DE VOIRIE SITE ANCIENNE CAVE COOPERATIVE**

La ville prévoit le réaménagement des abords par la requalification des espaces publics.

En effet la transformation du site nécessite une adaptation des aménagements en prenant en compte l'environnement proche comme le groupe scolaire, les commerces existants et les équipements futurs.

#### **3 priorités se dégagent :**

Optimiser la sécurité des déplacements

- par l'élargissement des trottoirs, respect des normes PMR,
- la prise en compte d'un cheminement doux,
- la création d'un plateau traversant,
- le bon dimensionnement des chaussées,
- la lecture aisée des différents flux par l'ensemble des usagers

Proposer un maximum de stationnements par la création de places de parking en épis sur la rue Marcelin Albert et du stationnement longitudinal sur le Chemin de Janin.

Apporter de l'agrément par la création d'espaces verts, la pose de mobiliers, la mise à jour de l'éclairage public et le renforcement du réseau pluvial.

L'estimation des coûts du projet est d'environ 350 000€

La livraison du programme est estimée au 3ème trimestre 2022, les travaux de voirie s'adapteront au calendrier du programme.

#### **AMENAGEMENT DES HAUTS DE PLAGE**

La Ville d'Agde vient de reprendre les travaux d'aménagement des hauts de plage du village naturiste. Les travaux, engagés avant la saison estivale, ont consisté en la création d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le cheminement piéton jusqu'aux futures terrasses.

Depuis la fin du mois d'Octobre, il est procédé à la mise en place de l'esplanade et du cheminement réalisé en bois exotique (Itauba).

Cet aménagement accueillera en saison estivale les terrasses des commerces existants.

En hiver, cet espace sera libre de toute occupation commerciale et non démonté.

Cet espace comme la rampe d'accès seront pourvus d'un nouvel éclairage public.

Les travaux de création des terrasses sont, aujourd'hui, achevés.

Il reste à réaliser les travaux de finition du cheminement, la réalisation de la descente vers la galerie de Port Nature I, la mise en place des garde-corps et la pose de l'éclairage public.

Le montant de cette opération s'élève à 260 000 € T.TC.

#### **REHABILITATION DU POSTE DE SECOURS DE LA ROQUILLE**

L'ensemble du poste de secours la Roquille a subi une érosion naturelle du fait de son exposition en bord de littoral.

La structure présente des désordres par l'intermédiaire de fissures dont le béton « éclate » sous l'effet de la rouille.

##### Travaux de rénovation sur l'enveloppe extérieure du bâtiment :

- Mise à nu des bétons, traitement des aciers et application d'un produit adapté afin d'embrober parfaitement les aciers.
- Restauration des façades par préparation et application d'un enduit monocouche en finition.
- Remplacement des menuiseries et rideaux roulants.
- Révision des châssis conservés.
- Mise aux normes de la signalétique du poste de secours par un double bandeau rouge et jaune sur l'extérieur, sur le tour complet de la structure.

##### Travaux de rafraîchissement intérieur :

- Peinture de l'ensemble du bâtiment.
- Remplacement des luminaires par de la technologie LED basse consommation.

#### **LA ROQUILLE – Mise en place de ganivelles**

Enlèvement de rochers néfastes à la bonne tenue du cordon dunaire. (Dépourvus de végétaux et retenant très peu de sable).

Création d'une dune avec pose de ganivelles.

Protection face aux intempéries avec apport de sable.

Plantation de végétaux.

*Pour des raisons sanitaires, la réunion n'a pas eu lieu.*